

# GUIDE du Kit de communication

Dispositif  
**PEJ**



Protéger l'environnement, j'adhère !

## Pourquoi un kit de communication ?

Chaque année, les écoles et établissements scolaires soutenus dans le cadre du dispositif PEJ souhaitent valoriser à différents moments de l'année les actions menées par les élèves. Ce peut être un coup de projecteur sur une phase importante du projet, l'inauguration d'une réalisation concrète, une exposition, etc.

Afin d'apporter un coup de pouce à ces initiatives et faciliter la communication auprès des autres classes, des collègues enseignants, des parents d'élèves et des acteurs de votre territoire, l'Ariena propose un kit de communication regroupant des outils simples d'utilisation. Ce guide explique en quelques mots comment, quand et où utiliser ces outils, disponibles dans la rubrique « Ressources » sur le site internet PEJ.

## Pourquoi communiquer ?

- Pour valoriser le travail de vos élèves et votre implication
- Pour faire connaître votre projet dans votre établissement
- Pour donner envie à vos collègues enseignants de se lancer dans la mise en place d'un projet d'éducation à la nature et à l'environnement
- Pour faire connaître votre projet sur votre territoire (quartier, commune, etc.)

## Les outils du kit :

- |                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| - Une affiche personnalisable        | P. 2 |
| - Une trame de communiqué de presse  | P. 3 |
| - Un carton d'invitation             | P. 4 |
| - Les logos et mentions obligatoires | P. 5 |

## L'affiche :

**Pourquoi :** Pour communiquer sur un événement, pour informer du déroulement du projet,

**Comment :** Dans l'espace libre, vous pouvez y inscrire le titre de votre projet, la section de votre classe, les dates d'un événement, etc. Pour cela, il vous suffit de télécharger le fichier, de l'ouvrir dans un logiciel de traitement de texte en tant qu'image et enfin d'insérer une zone de texte sur la zone à carreaux. Remarque : le format original de ce document est en A3. Vous pouvez l'imprimer sur une feuille A3 ou sur le format de votre choix.

**Où :** Dans votre classe, dans votre établissement, à l'extérieur (panneaux d'affichage municipaux...) selon le type d'événement que vous organisez et à qui il s'adresse.

**Quand :** En début de projet, pour le faire connaître aux autres classes ; et s'il s'agit d'un événement, un peu avant ce dernier et/ou le jour même, sur le lieu de l'exposition.

### Exemple de présentation :

Notre classe s'engage pour l'environnement grâce au :

Dispositif  
**PEJ**

Protéger l'environnement, j'adhère !

Classe : CM1 de l'école de Marckolsheim  
Projet : « Restaurons la mare ! »  
Inauguration de la mare lors de la fête de l'école le 19 juin !

Ce dispositif est soutenu par

Grand Est  
Haut-Rhin  
Suez  
edf  
WELEDA  
Fondation Saurer  
Et animé par l'Ariena et son réseau  
Ariena

## Le communiqué de presse :

**Pourquoi :** Pour inviter la presse à un moment phare de votre projet (séance d'animation, exposition, etc.)

**Quand :** Deux à trois semaines avant l'événement que vous organisez pour promouvoir votre réalisation. N'hésitez pas à relancer les journalistes quelques jours avant l'événement. Vous pouvez envoyer ce document par mail aux journaux locaux.

### Les informations qui doivent figurer :

- Votre contact (mail ou téléphone et adresse de l'école/établissement scolaire)
- Le logo PEJ
- Les logos des partenaires
- La présentation du cadre du dispositif : « *Le dispositif PEJ vise à impulser et à accompagner les projets d'éducation à l'environnement des écoles et des établissements scolaires d'Alsace. Ce dispositif, coordonné par l'Ariena, permet aux enseignants de bénéficier de l'accompagnement technique et pédagogique d'un animateur professionnel du réseau Ariena pour mener des projets de développement durable. Ces projets ont pour objectifs de sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire à la protection de la nature et de l'environnement, de les impliquer dans cette démarche et de valoriser leurs réalisations.* »

### Exemple de présentation :



Dispositif  
**PEJ**  
Protéger l'Environnement, J'adhère !

Dispositif à destination des enseignants du primaire et du secondaire

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### « UN JARDIN BUTINEUR »

Ce lundi 17 juin, les élèves de l'école élémentaire Aristide Briand inaugurent leur jardin pédagogique !

Les CE2 et CM1 de l'école de Rouffach présenteront leur jardin pédagogique lors des journées portes ouvertes, à partir de 14h. Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme PEJ (Protéger l'Environnement, J'adhère) avec l'aide de Justine Chlecq de la Maison de la nature du vieux canal.

En début d'année, les élèves ont dans un premier temps analysé la biodiversité présente dans le jardin de l'école. Ils ont constaté que peu d'insectes et de petites bêtes s'étaient installées, or la présence de ces dernières est essentielle pour le bon développement des plantes. Avec l'aide de l'animateur, ils ont déterminé de quoi ces espèces avaient besoin pour se développer. Après cette phase de découverte et d'apprentissage, les élèves ont enrichi la biodiversité de ce milieu en faisant évoluer leurs pratiques d'entretien du jardin, en veillant aux bonnes associations entre les plantations pour réduire les risques de maladies des plantes etc. Les élèves ont imaginé et réalisé des recettes à partir des légumes récoltés. Une dégustation a eu lieu en présence des parents d'élèves. Parallèlement, les élèves ont mis en place un composteur afin de valoriser les déchets verts provenant du jardin et de la préparation des recettes.

Les CE2 et CM1 ont pu sensibiliser leurs camarades au recyclage de la matière organique et à l'importance de favoriser l'installation des petites bêtes dans les potagers en évitant notamment l'utilisation d'insecticides. Lundi 17 juin de 14h à 16h, les élèves, ainsi que leur enseignante, Laura Blot, présenteront leurs travaux à l'occasion de l'inauguration du potager. Un goûter sera proposé en fin d'après-midi.

Programme de l'après-midi :  
14h : Inauguration du potager  
15h : Goûter

Le dispositif PEJ, coordonné par l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (Ariena), vise à impulser et à accompagner les projets d'éducation à l'environnement des écoles et des établissements scolaires d'Alsace. Il permet aux enseignants de bénéficier de l'accompagnement technique et pédagogique d'un animateur professionnel du réseau Ariena pour mener des projets de développement durable. Ces projets ont pour objectif de sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire à la protection de la nature et de l'environnement, des les impliquer dans cette démarche et de valoriser leurs réalisations.

Contact :  
Laura Blot  
[laurablott@adressesmail.com](mailto:laurablott@adressesmail.com)  
03 12 66 78 42

Ce dispositif est soutenu par :

Et animé par l'Ariena et son réseau



## Le carton d'invitation :

**Pourquoi :** Pour inviter les familles, les acteurs du territoire, les partenaires à un événement.

**Comment :** Le document est disponible individuellement et en série de 3 par feuille A4, afin de limiter l'utilisation de papier. Il vous suffit d'ouvrir le document dans un logiciel de traitement de texte, d'insérer une zone de texte dans les zones à carreaux et d'imprimer le document en recto-verso. N'hésitez pas à rajouter votre contact.

**Quand :** Vous pouvez transmettre ce carton quelques jours ou semaines avant votre événement aux parents d'élèves, aux acteurs locaux, à vos partenaires ...

## Exemple de présentation :

Recto



Verso

Contact : Mme Nicollet, 03 77 95 12 68

Le dispositif PEJ permet aux enseignants de bénéficier de l'accompagnement technique et pédagogique d'un animateur professionnel pour mener un projet d'éducation à la nature et à l'environnement. Ces projets ont pour objectifs de sensibiliser les élèves du primaire et du secondaire à la protection de la nature et l'environnement, de les impliquer dans cette démarche et de valoriser leurs réalisations. Pour plus d'information : [pej.ariena.org](http://pej.ariena.org)

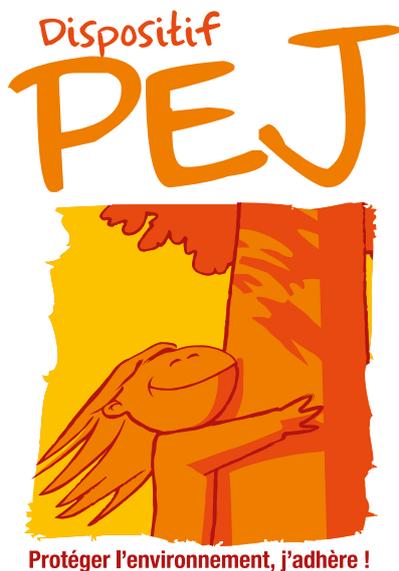
Ce dispositif est soutenu par :

Grand Est  
académie de Strasbourg  
Région Alsace Grand Est  
Conseil départemental Haut-Rhin  
AGENCE DE L'EAU RHODANO-ALPINE  
suez  
edf  
WELEDA  
FONDATION NATURE DÉFIÉMENTAIRE  
Et animé par l'Ariena et son réseau

## Les logos et mentions obligatoires :

### Le dispositif :

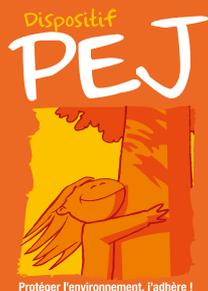
Le logo PEJ devra figurer sur les supports de présentation que vous réaliserez avec votre classe. Il est téléchargeable directement sur le site internet PEJ dans la rubrique « Ressources ».



### Les partenaires :

Plusieurs partenaires publics et privés soutiennent le dispositif PEJ. Ils apportent à la fois un soutien financier, technique et pédagogique qui permettent chaque année à une cinquantaine d'écoles et établissements scolaires d'être accompagnés dans leur projet d'éducation à la nature et à l'environnement. Il est donc logique que ces partenaires soient identifiés auprès du public. Pour cela, nous vous demanderont de faire figurer leurs logos sur les supports de communication que vous utiliserez, et faire en sorte qu'ils apparaissent également sur un des supports lors d'une exposition par exemple. Le bandeau ci-dessous est actualisé chaque année en fonction des soutiens apportés et est téléchargeable dans la rubrique « Ressources » du site PEJ.





Protéger l'environnement, j'adhère !



**Association régionale pour l'initiation  
à l'environnement et à la nature en Alsace**

6 route de Bergheim - 67600 Sélestat

[www.ariena.org](http://www.ariena.org)

 [arienaalsace](https://www.facebook.com/arienaalsace)

**Contact :**

**Guillaume Simon**

[guillaume.simon@gmail.com](mailto:guillaume.simon@gmail.com)

03 88 58 38 47

 [pej.ariena.org](http://pej.ariena.org)

Ce dispositif est soutenu par :

